

SÉNAT

Le mardi 22 novembre 1960

La séance est ouverte à 8 heures du soir, le Président étant au fauteuil.

Prière.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

DÉPÔT DU RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter au Sénat le rapport du bibliothécaire du Parlement à la quatrième session de la vingt-quatrième législature, 1960.

Il est ordonné que le rapport soit déposé sur le Bureau.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'honorable Walter M. Aseltine: Honorables sénateurs, je dépose les documents suivants sur le Bureau:

Nouveau budget supplémentaire (4) pour l'année financière terminée le 31 mars 1961. (Textes anglais et français).

Rapport de la Commission de l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1960, en vertu de l'article 95(2) de la Loi sur l'assurance-chômage, chapitre 50, Statuts de 1955. (Texte anglais).

Exemplaires du texte authentique des Conventions et recommandations suivantes, adoptées à la quarante-quatrième session de la Conférence internationale du travail, tenue à Genève en juin 1960 (Textes anglais et français); ainsi que copie de lettre du Procureur général suppléant du Canada exposant la juridiction législative à l'égard de ces instruments internationaux:

Convention n° 115 concernant la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes;

Recommandation n° 114 concernant la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes;

Recommandation n° 113 concernant la consultation et la collaboration entre les autorités publiques et les organisations d'employeurs et de travailleurs aux échelons industriel et national.

Rapport du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1960. (Texte anglais).

Rapport des dépenses et de l'administration relatives à la Loi sur les allocations familiales et à la Loi sur la sécurité de la vieillesse pour l'année terminée le 31 mars 1960, conformément à l'article

14 de la Loi sur les allocations familiales, chapitre 109 des Statuts révisés du Canada de 1952 et à l'article 12 de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, chapitre 200 des Statuts révisés du Canada de 1952. (Textes anglais et français).

Exemplaires des accords modificatifs prévoyant le paiement de contributions aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, conclus entre le Gouvernement du Canada et les Gouvernements des provinces suivantes:

(1) Ontario—accords modificatifs n°s 9, 10 et 11, en dates du 2 août, du 12 et du 30 septembre 1960;

(2) Île du Prince-Édouard—accord modificatif n° 1, en date du 19 juillet 1960;

(3) Terre-Neuve—accord modificatif n° 7, en date du 18 août 1960;

(4) Nouveau-Brunswick—accord modificatif n° 3, en date du 3 août 1960.

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie II, des mercredis 10 et 24 août, 14 et 28 septembre, 12 et 26 octobre et 9 novembre 1960; ainsi que l'Index codifié et le Tableau des modifications pour la période allant du 1^{er} janvier 1955 au 30 septembre 1960, en conformité de l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235 des Statuts révisés du Canada de 1952.

Rapport sur les opérations relevant de la Loi sur la route transcanadienne pour l'année terminée le 31 mars 1960, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre 269 des Statuts révisés du Canada de 1952. (Texte anglais).

Rapport provisoire concernant l'élaboration d'un accord visant la mise en valeur coopérative des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, présenté le 28 septembre 1960 aux Gouvernements du Canada et des États-Unis par les membres de leurs délégations. (Textes anglais et français).

Ordonnances générales édictées par les juges de la Cour suprême du Canada le 26 avril et le 1^{er} novembre 1960, modifiant certaines règles de la Cour suprême du Canada, en conformité de l'article 103(4) de la Loi sur la Cour suprême, chapitre 259 des Statuts révisés du Canada de 1952. (Textes anglais et français).

Exemplaire du budget d'établissement de la *Cornwall International Bridge Company Limited* pour l'année expirant le 30 septembre 1961, en conformité de l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116 des Statuts révisés du Canada de 1952; ainsi qu'un exemplaire de l'arrêté en conseil C.P. 1960-1349, en date du 29 septembre 1960,